



## Communiqué du Diocèse de Bathurst relativement au feu de l'église de Bas-Caraquet

Bathurst, NB, 9 octobre, 2018

Récemment la Communauté chrétienne de Bas-Caraquet fut durement éprouvée par la destruction totale de son église suite à un violent incendie. Des mesures temporaires furent immédiatement prises afin que les paroissiens puissent continuer de célébrer localement leur foi dans l'attente d'une décision à plus long terme. Cette décision devait cependant se prendre assez rapidement compte tenu de la venue de l'hiver et du délai assez limité fixé par notre compagnie d'assurances.

Comme évêque, je devais prendre cette décision au nom du diocèse en tenant compte de la mission propre de l'Église qui consiste à évangéliser notre société et à nourrir la foi des fidèles tout en m'assurant qu'elle serait pour le bien des paroissiens et paroissiennes de Bas-Caraquet qui nous ont été confiés et qui nous sont chers. Ils méritent ce qu'il y a de mieux.

Après avoir entendu nos *assureurs*, bon nombre de *fidèles de la Communauté de Bas-Caraquet*, pris connaissance d'un rapport sur l'état des murs de pierres demeurés encore debout et en respectant notre pastorale de proximité visant à offrir à toute communauté chrétienne vivante un lieu de célébration adapté à ses besoins, j'ai décidé d'approuver la recommandation que m'ont proposée unanimement les membres du *Conseil presbytéral* (composé de tous les curés du diocèse), les membres du *Collège des consultants* (constitué de quelques prêtres dont le vicaire général, le chancelier et le responsable du dossier de nos assurances), les membres du *Comité diocésain des Affaires économiques* (composé de laïcs provenant de tout le diocèse et de notre avocat) ainsi que les membres du *Comité de gestion* de la Communauté de Bas-Caraquet à savoir :

*« Construire à proximité du lieu actuel et dans les plus brefs délais une nouvelle église pour la Communauté chrétienne de Bas-Caraquet qui serait à la fois belle, fonctionnelle et adaptée aux besoins actuels et futurs de cette communauté. »*

Cet édifice comprendrait un lieu de culte d'environ 250 à 350 places (grâce à des extensions), un centre communautaire avec cuisine ainsi que plusieurs salles de réunion. L'édifice serait de plein pied (sans aucune marche) et comporterait toutes les facilités que l'on s'attend d'un édifice public actuel (toilettes, vestiaires, air climatisé, etc). L'édifice aurait visuellement l'aspect d'une église avec un clocher comprenant 3 cloches et serait conçu afin que les paroissiens d'aujourd'hui et de demain n'aient pas à déboursier annuellement des frais élevés d'entretien (pour le chauffage, les assurances, l'électricité, etc.).

La construction de cet édifice devra entièrement être défrayée en fonction des montants disponibles reçus de notre police d'assurances afin que la Communauté n'enregistre aucune dette. Bien que toujours très généreux, les paroissiens de la Communauté de Bas-Caraquet ne devront donc pas cette fois-ci être sollicités par une campagne de financement.

Soulignons de plus que la compagnie d'assurances se chargera sous peu de disposer à ses frais des murs de pierres de l'ancien temple et remettra notre terrain en état. Quelques pierres seraient conservées comme souvenirs et intégrées dans un mausolée comprenant les cloches de l'ancienne église, s'il est possible de les récupérer.

Je tiens à réitérer que nous avons pris connaissance des conclusions du rapport relativement à l'état des murs de pierres encore debout. Ce dernier mentionne que les murs sont tellement endommagés que les coûts d'une remise en état seraient prohibitifs, c'est-à-dire



exorbitants, bien au-delà des montants de nos primes d'assurances. De plus, nos assureurs nous ont aussi informés qu'advenant une décision de conserver ces ruines, le diocèse perdrait toutes les sommes prévues dans notre police pour la démolition et la remise en état des lieux. La paroisse serait aussi dans l'obligation de consolider immédiatement et totalement, à ses frais, les murs toujours debout pour les protéger pour l'hiver en plus de devoir toujours s'assurer contre tout accident potentiel pouvant survenir relativement à ces ruines. Il est important aussi de souligner que même si de tels murs avaient été en état, construire une nouvelle église en ces lieux n'aurait nullement correspondu aux besoins actuels et futurs de cette communauté de foi.

Avant de prendre une décision officielle comme évêque, je me devais de rencontrer personnellement la Communauté chrétienne de Bas-Caraquet composée de fidèles qui devront éventuellement célébrer leur foi dans un nouveau lieu de culte. Après en avoir discuté avec les membres du comité de gestion et le curé, nous avons convenu que la meilleure façon de rejoindre la communauté de foi serait d'aller tout simplement à leur rencontre lors de la messe dominicale du 7 octobre. C'est ainsi, qu'après la célébration, j'ai pu leur expliquer la situation, les choix possibles et la recommandation unanime faite par les divers comités diocésains et de gestion. Après la lecture de cette recommandation, les fidèles se sont levés spontanément pour applaudir longuement cette proposition. J'avais alors en face de moi une communauté soulagée, rayonnante de joie et pleine d'espérance. Cette réaction plus que positive venait confirmer que nous allions dans la bonne direction. Après avoir consulté tous les comités qui devaient l'être, il était temps de prendre une décision et de la rendre publique.

Une rencontre publique aura lieu plus tard dans l'année dès que nos architectes pourront présenter aux paroissiens une maquette et des esquisses de la nouvelle église afin de leur donner plus d'informations et recueillir de leur part commentaires et suggestions.

Dans les jours qui viennent, nous sommes bien sûr disposés à rencontrer les personnes et les groupes qui désireraient plus d'informations concernant cette décision. Ils n'ont qu'à prendre rendez-vous à l'évêché. Moi-même comme évêque, des membres des différents comités diocésains ou de gestion ainsi que des personnes compétentes relativement à ce dossier sauront répondre à leurs questions.

Nous sommes de tout cœur avec plusieurs paroissiens qui vivent difficilement le deuil de leur église car ce fut une grande perte. Je pense en particulier aux membres du Comité de sauvegarde qui avaient mis beaucoup d'efforts pour la réparer. Mais je suis persuadé qu'ils pourront au moment opportun se ressaisir et envisager sereinement l'avenir. Étant des hommes et des femmes de foi, n'oublions pas que c'est le Christ Lui-même qui bâtit son Église faite de pierres vivantes que nous sommes tous.

En terminant, je souhaite de tout cœur que la construction de cette nouvelle église soit source de joie, d'espérance et d'unité pour les paroissiens et les paroissiennes de Bas-Caraquet d'aujourd'hui et de demain ainsi que pour toute notre Église.

Fraternellement en Jésus-Christ



Mgr Daniel Jodoin, votre évêque